|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du poste :**  | ***INSPECTEUR MUNICIPAL*** |
| **Type d’emploi :** | Permanent, temps plein |
| **Horaire :** | 35h / semaine |
| **Avantages sociaux :** | Régime d’assurance collective (après 3 mois), Régime de retraite simplifié (5%) (après 6 mois), Trois (3) semaines de vacances après un (1) an de service |
| **Supérieur immédiat :** | Directrice générale |
| **Responsabilités :** | * Informer les citoyens, les professionnels et les entrepreneurs concernés par la règlementation, et les lois connexes sous sa responsabilité;
* Faire respecter l’application de la règlementation en matière d’urbanisme, d’environnement, de nuisances, de salubrité, Q.2,r-22, etc;
* Analyser les demandes de permis et de certificats en conformité avec la règlementation applicable;
* Délivrer tout permis et certificat d’autorisation conformément aux règlements et aux lois en vigueur;
* Procéder aux inspections pour assurer la conformité des travaux autorisés ainsi que les dossiers de plaintes et requêtes;
* S’assurer de transmettre aux différentes instances les dossiers de permis fermés à la suite de l’inspection finale;
* Rédiger les avis d’infraction et en assurer le suivi;
* Analyser et préparer toute demande inhérente au comité consultatif d’urbanisme (CCU) : dérogation mineure, modification de zonage, PIIA, etc.;
* Faire le suivi des recommandations du CCU et des décisions du conseil municipal, en informer les citoyens et en assurer le suivi;
* Rédiger les résolutions qui relèvent de ses dossiers;
* Rédiger un rapport mensuel des activités pour le conseil;
* Accomplir toutes autres tâches connexes déterminées par la direction générale;
* Agir comme conseiller auprès de l’administration municipale;
* Participer à la conception de nouveaux règlements ou à la modification des règlements d’urbanisme ou autres, si requis;
* Participer aux réunions de travail du conseil et aux séances du conseil, si nécessaire, et assurer la bonne marche des assemblées publiques de consultation relatives aux dossiers d’urbanisme;
* Assurer le suivi des branchements d’égout et en faire l’inspection;
* Responsable des employés des travaux publics (au sens large);
* Participer à la mise en place et au maintien du programme de santé et sécurité au travail.
 |
| **EXIGENCES :** | * Détenir un diplôme d’études collégiales ou attestation d’études collégiales en technique d’aménagement et d’urbanisme, ou toute autre formation pertinente en lien avec l’emploi;
* Posséder un permis de conduire valide classe 5;
* Posséder une connaissance pratique de la loi sur l’aménagement et l’urbanisme, sur la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et le règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées;
* Bonne connaissance en matière de construction;
* Posséder de l’expérience dans le domaine municipal;
* Posséder des connaissances du logiciel de permis CIM- Gestion municipale (un atout);
* Bonne connaissance de la suite Office;
* Capacité de s’exprimer aisément en français (parlé et écrit);
* Posséder un minimum de trois (3) ans d’expérience dans une fonction similaire;
* Avoir une bonne capacité d’analyse, un esprit de synthèse et un intérêt marqué pour le service à la clientèle;
* Posséder le sens de l’organisation, de planification et de rigueur professionnelle.
 |
| **CONDITIONS DE** **TRAVAIL :** | * Salaire selon expérience;
* Une période de probation de six (6) mois est applicable.
 |
| **Pour postuler :** | Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitaeavant le 17 décembre 2021 par courriel à dg@ileauxnoix.qc.ca ou par la poste à :Édith LétourneauDirectrice généraleMairie de Saint-Paul-de-l’Île-aux-Noix959, rue PrincipaleSaint-Paul-de-l’Île-aux-Noix (Québec) J0J 1G0Avec la mention : **Offre d’emploi – Inspecteur municipal** |